

1° Dans chaque Eglise de la Ville et dans chaque communauté, il y aura une quête pour les incendiés du faubourg Ste. Anne, en la cité de Montréal; laquelle sera annoncée un dimanche d'avance. Nous espérons qu'il y aura des personnes zélées pour faire cette quête.

2° Nous établissons l'Hôpital Général des Sœurs Grises pour être le dépôt commun de toutes les contributions, qui devront être adressées à la Supérieure de cette communauté. Ces aumônes seront distribuées sous la direction des Messieurs du Séminaire de St. Sulpice, assistés du Conseil particulier de la Société de St. Vincent de Paul. Nous prions ces derniers de vouloir bien user de toute leur influence pour procurer de l'ouvrage aux familles qui l'incendie a mises sur le pavé, après que la charité publique leur aura donné du pain et des habits.

3° Nous invitons tous ceux qui sont riches en linges et en habits à vouloir bien en faire une petite part aux pauvres que nous leur recommandons. Qu'ils comptent sur la sage discrétion des mêmes Sœurs, dans la distribution de ces vêtements.

4° Nous vous avertissons qu'en faisant appel à la charité publique pour le soulagement de la misère qui afflige tant de cœurs, nous n'avons nullement intention de procurer à qui que ce soit les moyens de rebâtir leurs maisons détruites par le feu. L'unique objet que nous avons en vue est de donner aux victimes de l'incendie le pain et le vêtement qui leur sont nécessaires pour se mettre à l'ouvrage, afin de gagner leur vie honnêtement.

Vierge Sainte, vous êtes la mère tendre, douce et bonne de tous les malheureux. Nous frappons aujourd'hui à la porte de votre cœur si compatissant; et nous le mettons à contribution pour le soulagement de tant d'infortunés. Ah! sans doute que le cri de leur misère est déjà monté au trône de votre miséricorde. Votre oreille si accoutumée à entendre toutes les plaintes, l'a reçu avec bonté; et votre cœur, qui ne s'est jamais refusé à la prière des malheureux enfans d'Eve, aura accueilli tant de gémissements. Prenez donc sous votre protection tant de familles désolées. Bénissez ce quartier de notre Cité où votre bonne Mère, la Glorieuse Ste. Anne va bientôt recevoir de nouveaux hommages. Préservez du feu de l'enfer tous ceux qui sont à vos genoux pour vous demander votre assistance, afin de réparer les maux causés par le feu du temps. Ainsi-soit-il.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône de notre Cathédrale et à celui de toutes les Eglises de la Paroisse de Montréal, le premier Dimanche ou jour de Fête après sa réception.

DONNE à Montréal, en notre Palais Episcopal, le vingt juin, mil-huit-cent-cinquante, sous notre seing et sceau, et le contre-seing de notre Secrétaire.

L. † S.

† IG. EV. DE MONTRÉAL.

Par Monseigneur,

CHAN. Secrétaire.